

Exigeons une autre répartition des richesses

Il y a urgence... !!

La quasi-totalité des salariés tout comme les retraités, les privés d'emploi... sont confrontés à un problème majeur de pouvoir d'achat. Ce problème bien réel s'exprime notamment par l'augmentation considérable et continue des « dépenses contraintes » (logement, énergie, carburant...).

Quelques chiffres éloquentes :

- 1 salarié sur 2 gagne moins de 1500 euros par mois ;
- Dans la région Nord/Pas de Calais, 90 % des retraites sont inférieures à 1000 euros ;
- 13 % de la population française vit en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 949 euros par mois ;
- Les dossiers de surendettement ont augmenté de 17 % entre décembre 2010 et février 2011 selon la Banque de France, et concerne 900 000 ménages ;
- 4,5 millions de chômeurs. Seul 1 chômeur sur 2 est indemnisé.
- 3,6 millions de personnes non ou très mal logées et 5 millions en extrême fragilité...



Et les inégalité professionnelles femmes/hommes perdurent :

- ✦ 82 % des travailleurs à temps partiels, bien plus subis que choisis, sont des femmes ;
- ✦ Le revenu salarial moyen des femmes est inférieur de 27 % à celui des hommes ;
- ✦ Elles valident une carrière complète deux fois moins souvent que les hommes et leurs retraites sont inférieures de 40 % ;
- ✦ Elles occupent 53 % des CDD et 59 % des contrats aidés...

Tout augmente... sauf les salaires !

La hausse des salaires est nécessaire pour rééquilibrer le partage des richesses créées, au profit des travailleurs.

- Entre 1984 et 2007, le salaire moyen a été multiplié par 2... et les dividendes versés aux actionnaires par 13 !
- La part des salaires dans la valeur ajoutée a reculé de 10 points dans les années 1980. Chaque point représente 20 milliards d'euros par an. Il y a donc 200 milliards supplémentaires qui passent chaque année, et cela depuis 20 ans, du camp du travail à celui du capital.
- Pour la première fois depuis la seconde guerre mondiale, la masse salariale en France, c'est-à-dire la somme des emplois et des salaires, a diminué en 2009.
- 1 à 230, c'est l'écart en rémunération des salariés les moins payés et les plus hauts salaires, contre 1 à 20 en 1972.

L'année 2010 aura été l'année des plus faibles augmentations de salaires depuis dix ans !

L'austérité et la régression sociale... ça suffit !!

Les salariés subissent des cures d'austérité salariales depuis plusieurs années... **Et les actionnaires ?** Ils vont bien... même très bien !!

- ↳ 36 milliards d'euros de dividendes en 2009 et 40 milliards en 2010 versés aux actionnaires du CAC 40, et déjà l'annonce de bénéfices en hausse de 10 % sur le premier semestre 2011.
- ↳ 2 milliards d'euros de cadeaux aux plus riches par la suppression de l'ISF (Impôt sur la fortune).
- ↳ 210 milliards de dividendes versés en 2010 par les entreprises non financières, équivalent à un tiers de la totalité de la masse salariale des entreprises.
- ↳ Le total des salaires des patrons du CAC 40 a atteint en 2010 plus de 98,3 millions d'euros par dirigeant et 24 % de plus qu'en 2009.
- ↳ 82,6 milliards d'euros : tel est le montant des bénéfices dégagés par les quarante plus importantes capitalisations françaises en 2010... soit 75 % de plus qu'en 2009.

En finir avec les niches des entreprises !

- Les niches fiscales et sociales applicables aux entreprises représentent un manque à gagner pour les finances publiques de **172 milliards d'euros en 2010**.
- Auxquels viennent s'ajouter les exonérations de cotisations et d'impôts pour les heures supplémentaires, qui coûtent **plus de 4 milliards d'euros par an** et dont l'effet sur l'emploi est jugé contre-productif.
- Les dérogations fiscales accordées aux entreprises sont passées de 2,5 points de PIB en 2006 à 5,5 en 2010, soit **plus de 100 milliards d'euros**.
- Le coût des réductions et crédits d'impôts a augmenté de 142 % depuis 2004.

Il est urgent d'exiger l'ouverture de négociations dans chaque entreprise pour revendiquer :

- des augmentations de salaires avec un niveau d'entrée dans les grilles à 1700 euros bruts ;
- la fin des inégalités de traitement entre les femmes et les hommes ;
- l'arrêt des suppressions d'emplois ;
- la transformation des heures supplémentaires en emplois (186 millions d'heures supplémentaires au 2^e trimestre 2011 représentent 400 000 emplois en rythme annuel et 3 milliards de recettes pour la Sécurité sociale) ;
- le contrôle des aides publiques aux entreprises (170 milliards en 2010, soit 9 millions de Smic (cotisations sociales comprises).



AUGMENTER LES SALAIRES : UNE URGENCE !
Rejoignez nous sur : www.cgt.fr



Un plan d'austérité qui favorise les plus riches... !

Le plan d'austérité annoncé par le gouvernement pour réduire le déficit de la France est inacceptable parce qu'il est injuste, inéquitable et inefficace : il pénalise une fois de plus les salariés, les privés d'emploi, les retraités. **La dette ne souffre pas des dépenses... mais surtout du manque de recettes !**

(en millions d'euros)	Hauts revenus	Salariés - Retraités
Hausse de la CSG (prélevée sur 98 % du salaire et non plus 97 %)		600
Taxe sur complémentaire santé dont mutuelle		1 200
Taxe sur tabac, alcool, autres boissons		1 200
Contribution exceptionnelle (donc ponctuelle) sur les hauts revenus	200	
	200	3 000

Prime "Partage des profits"... Une belle arnaque !!

En avril dernier, « au nom de la justice et de l'équité » et pour « une meilleure répartition des richesses », le gouvernement promet une prime obligatoire « d'au moins 1000 euros » dans les sociétés de plus de 50 salariés dont le dividende a progressé ces dernières années.

Selon une récente étude, près d'une entreprise sur quatre versera moins de 150 euros à ses salariés. Et une moitié seulement table sur un montant supérieur à 280 euros.

GESTES REPETITIFS, CONTRAINTES ARTICULAIRES ET POSTURALES, EXPOSITION A LA CHALEUR, AUX FUMÉES, HORAIRES DECALEES,...

ACTIONNAIRE : UN TRAVAIL PENIBLE !

Quelques exemples de primes « partage des profits » dans notre département :

- **Groupe St Gobain : 200 euros**, ce qui représente au total 10 millions d'euros pour les salariés, sachant que les dividendes reversés aux actionnaires en 2010 s'élevaient à 560 millions d'euros...
- **La Redoute (groupe Pinault) : 200 euros**. Si l'ensemble des dividendes versés aux actionnaires du groupe en 2010 (444 millions) étaient redistribués aux salariés, cela représenterait 8000 euros par salarié.
- **SI Lesaffre : 75 euros** (négociations en cours).
- **Norbert Dentressangle : 110 euros** si les syndicats signent l'accord ; 100 euros si pas de signatures.
- **MGF : 50 euros...**
- **Carrefour : 138 euros nets** (négociations en cours).
- **Decathlon : 100 euros**, alors que plus de 100 millions de dividendes ont été versés aux actionnaires en 2010.



Alors que la prime « partage des profits » est exonérée de cotisations sociales qui ne rentrent pas dans les caisses de la Sécurité sociale... alors que Sarkozy continue à imposer rigueur et austérité à celles et ceux qui se serrent déjà la ceinture... le gouvernement annonce dans le même temps :



↳ **La non reconduction de l'Allocation Equivalent Retraite (AER)** prévue par la réforme des retraites 2010 va plonger 60 000 demandeurs d'emplois couverts par ce dispositif jusqu'à l'âge de leur retraite, dans les minima sociaux, voire les priver de tout revenu.

Le dispositif gouvernemental de remplacement, quant à lui, couvrira moins de 10 000 demandeurs d'emploi d'ici 2018.

- ↳ Une **baisse des indemnités journalières** qui diminuera scandaleusement pour des personnes fragilisées par la maladie, le revenu de remplacement, alors que les conditions de travail déplorables sont très souvent la cause des pathologies.
- ↳ Dans le cadre de son plan d'austérité, le Gouvernement veut **doubler la taxe sur les complémentaires santé** en faisant passer son taux de 3,5 à 7 %, ce qui se traduira inéluctablement par une augmentation des cotisations des mutuelles.
- ↳ Non content d'avoir imposé une réforme injuste et inefficace en 2010, le Premier ministre indique qu'il faudrait maintenant s'aligner sur l'Allemagne en ce qui concerne **l'âge de départ à la retraite qui passerait progressivement à 67 ans !**

Aujourd'hui, la quasi-totalité des revenus du travail sont soumis à l'impôt sur le revenu alors que plus de 80 % des revenus du capital (actions et obligations) y échappent >...

SALAIRES, EMPLOI, RETRAITES... exigeons notre dû !

Il est grand temps de répartir autrement des profits qui, eux, ne connaissent pas la crise...



Les 10 exigences de la CGT pour sortir de la crise...



Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux

- Dans le privé, ouverture des négociations annuelles obligatoires par anticipation sur 2012 et dans le public rouvrir la négociation salariale ;
- Porter le Smic à 1 700 euros brut par mois ;
- Résorber les inégalités de traitement entre les femmes et les hommes.

Contrôler les aides publiques aux entreprises

- Respect des critères de création d'emplois ;
- Conditionner aux politiques salariales ;
- Donner des moyens d'intervention aux représentants des salariés sur le bien fondé et l'usage de ces aides.

Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements

- Majorer les cotisations chômage employeur sur les emplois précaires ;
- Elargir l'assiette des cotisations et contributions sociales aux primes, stock-options, intéressement. (1,3 milliard d'euros de recettes) ;
- Elargir les pouvoirs d'intervention des salariés et de leurs représentants dans leur entreprise, leur groupe, voire leur filière d'activité ;
- Reconnaître la pénibilité des métiers ouvrant droit à un départ anticipé en retraite.

Suppression des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires

- Privilégier les créations d'emplois et l'augmentation des salaires.

Stopper les suppressions d'emplois

- Orienter les investissements dans le développement industriel, la recherche et la préservation de l'environnement et créer les emplois nécessaires.
- Stopper la suppression d'un fonctionnaire sur deux et créer de nouveaux postes dans la fonction publique et les services publics, outils de cohésion sociale et d'efficacité économique et sociale.

Développer les politiques publiques et les moyens des services publics

- Education,
- Santé,
- Recherche,
- Infrastructures,...

Réformer la fiscalité en profondeur

- Accroître la progressivité de l'impôt sur le revenu et créer de nouvelles tranches pour les hauts revenus,
- Augmenter l'impôt sur la fortune (ISF),
- Supprimer les niches fiscales inutiles selon leur impact économique et social,
- Soumettre à cotisation tous les revenus sans distinction,
- Alléger les impôts indirects (TVA) qui pèsent proportionnellement plus sur les plus modestes,
- Réformer l'impôt sur les sociétés en pénalisant le versement de dividendes et la spéculation pour favoriser l'investissement, l'emploi et les salaires,
- Revoir la fiscalité locale afin de réduire les impôts et taxes sur les ménages à revenu modeste,
- Réformer le financement de la protection sociale.

Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour :

- Financer l'investissement productif : l'emploi, la formation, la recherche, les équipements.

En Europe et dans le monde

Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.

Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique :

- Création par les états d'un fond, avec le concours de la Banque Centrale Européenne (BCE) pour financer le développement social et économique et réduire les inégalités.

J'adhère à la CGT

Nom.....Prénom.....
 Entreprise.....
 Adresse personnelle.....
 Code Postal..... Ville..... Tél.....

Bulletin à renvoyer à l'Union départementale CGT de la Seine-Maritime, 1042 L'Île-Cerise, 76100 Bretteville-sur-Mer

bre **ref** **info** **scgt.org**